

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY1085L : L'apprentissage
Titre long	Les grands processus d'apprentissage
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Automne 2019
Horaire et local	Mercredi 13 à 16h, local 3120 du pavillon Guy-Joron, 1700 rue Jacques-Tétreault, Laval, H7N 0B6
Mode de formation	En présentiel
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Introduction historique à l'évolution de la problématique de l'apprentissage. Conditionnement classique et instrumental. Notion de renforcement, généralisation, discrimination, transfert, etc.
Préalables	Aucun
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=157769

Enseignant(e)

Nom et titre	Martine Turgeon, Ph. D.
Coordonnées	martine.turgeon@umontreal.ca
Disponibilités	Je suis disponible pour rencontrer des étudiant.e.s individuellement ou en petits groupes sur rendez-vous (contactez moi par courriel ou venez me voir à la fin d'un cours). Les rencontres devraient se faire au café Van Houtte du pavillon Guy-Joron ou ailleurs sur le campus de l'UdeM à Laval. Je privilégie les rencontres les mercredis avant le cours (de midi à 13h) ou après le cours (de 16 à 17h), mais si ce n'est pas possible pour vous on s'arrangera pour trouver un temps dans une autre plage horaire. Il est possible que ce soit par Skype si je ne suis pas au campus.

Auxiliaire d'enseignement

Nom	À venir
Coordonnées	À venir
Disponibilités	À venir

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance de base de la psychologie de l'apprentissage grâce à l'étude des diverses théories qui ont marqué l'évolution de ce champ de recherche. Ce cours vise également à montrer comment ces connaissances peuvent être utiles dans la pratique clinique et en recherche.

Objectifs d'apprentissage

Des objectifs d'apprentissage spécifiques (OAS) seront donnés au début de chaque thème (p.ex., le conditionnement opérant) dans les diapositives des présentations Powerpoint de l'enseignante. Voici quelques exemples d'OAS : « Être capable de distinguer les situations d'apprentissage impliquant du conditionnement classique de celles impliquant du conditionnement opérant », « Être en mesure de décrire la tâche d'appariement différé de l'échantillon », « Pouvoir donner des exemples d'apprentissage par observation dans le cadre du conditionnement classique versus opérant », « Pouvoir différencier une cause fondamentale d'une cause immédiate dans les 4 niveaux d'analyse de Tinbergen. »

Compétences développées

Dans les travaux pratiques et les questions à développement de chacun des deux examens (partiel et final), l'étudiant.e développera sa capacité d'analyse et de synthèse. Dans les questions à choix multiples, l'étudiant.e développera sa capacité à généraliser les principes couverts dans le livre de référence et les cours magistraux à de nouvelles situations. De par les nombreuses situations d'apprentissage décrites tout au long du cours, l'étudiant.e apprendra à reconnaître les applications des principes d'apprentissage tels que mis de l'avant par les psychologues du comportements (behavioristes) dans des domaines de la vie courante telle que l'éducation des enfants, la psychologie clinique, la publicité et la cognition animale.

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures* et travaux
4 septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du plan de cours Intro. à la psychologie de l'apprentissage I 	*Toutes les lectures mentionnées dans la colonne de droite proviennent du livre obligatoire pour ce cours (voir « Ressources » plus bas).	Chapitre 1 (pp. 1-16).
11 septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Intro. à la psychologie de l'apprentissage II La cognition comparée I 		Chapitres 1 (pp.16-41) & 13 (pp. 476-489).
18 septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> La cognition comparée II Le conditionnement classique I 		Chapitres 13 (pp. 490-516) & 3 (pp. 91-103).
25 septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Le conditionnement classique II 	Remise du travail pratique I (4 QADs; 10% de la note finale)	Chapitres 3 (pp. 103-119) & 4 (pp. 127-143).
2 octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Le conditionnement classique III 		Chapitres 4 (pp. 143-157) & 5 (pp. 164-177).
9 octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Le conditionnement classique IV Révision pour l'examen partiel** 	** Si on a pris du retard par rapport à la matière prévue dans chaque cours, il n'y aura peut-être pas assez de temps pour la révision de la matière en classe; dans ce cas, l'enseignante sera disponible pour répondre à des questions après le cours dans un endroit désigné.	Chapitre 5 (pp. 177-201).
16 octobre 2019		Examen partiel sur la matière vue dans les cours 1 à 6 (60 QCMs & 2 QADs; 40% de la note finale)	
23 octobre 2019	Pas de cours	Semaine d'activités libres	
30 octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Le conditionnement opérant I 		Chapitre 6.
6 novembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Le conditionnement opérant II 		Chapitre 7.
13 novembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Le conditionnement opérant III 		Chapitre 8.
20 novembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Le conditionnement opérant IV 	Remise du travail pratique II (4 QADs; 10% de la note finale)	Chapitre 9.
27 novembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Le conditionnement opérant V 		Chapitre 10.
4 décembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> L'apprentissage social 		Chapitre 11.
11 décembre	Pas de cours	Période d'examen	
18 décembre 2019		Examen final non cumulatif sur la matière vue dans les cours 7 à 12 (60 QCMs & 2 QADs; 40% de la note finale)	

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Travail pratique I : 4 questions à développements (QADs) issues des questions d'études des chapitres 1 et 13.	Compréhension de la matière Capacité de synthèse Clarté d'expression écrite	25 septembre 2019	10%
Travail pratique II : 4 QADs issues des questions d'études des chapitres 6 et 7.	Compréhension de la matière Capacité de synthèse Clarté d'expression écrite	20 novembre 2019	10%
Examen partiel : 60 questions à choix multiples (QCMs ; 30%) et 2 QADs (10%) sur la matière vue dans les cours 1 à 6.	Compréhension de la matière (QCMs & QADs) Capacité de synthèse (QADs) Clarté d'expression écrite (QADs)	16 octobre 2019	40%
Examen final (non cumulatif) 60 QCMs (30%) et 2 QADs (10%) sur la matière vue dans les cours 7 à 12.	Compréhension de la matière (QCM & QADs) Capacité de synthèse (QADs) Clarté d'expression écrite (QADs)	18 décembre 2019	40%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Si vous êtes dans l'incapacité de vous présenter à un examen, vous devez motiver votre absence le plus tôt possible. Pour le formulaire et les délais impliqués dans cette procédure de motivation d'absence, vous êtes référés aux articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle (https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619).
Dépôt des travaux	Soumettre via StudIUUM avant minuit à la date de remise.
Matériel autorisé	Aucun matériel ne sera autorisé pendant les examens en classe à moins de situations de besoins particuliers préalablement arrangés avec l'institution. Pour les travaux pratiques (TPs), il n'y a pas de restrictions, quoique le matériel privilégié soit les chapitres du livre obligatoire dont sont tirées les QADs (voir documents contenant les instructions pour les TPs, disponibles sur StudIUUM à la semaine 1).
Qualité de la langue	Pour toute évaluation sommative lors de laquelle des outils de référence en français sont disponibles en classe ou pour toute évaluation sommative réalisée en dehors des heures de classe, jusqu'à 10 % de la note pourront être retranchés en lien avec la qualité de la langue.
Seuil de réussite exigé	La note de passage pour ce cours est de 50% (correspondant à la lettre D et à la valeur numérique 1.0).

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2019-09-18
Date limite d'abandon	2019-11-08
Évaluation de l'enseignement	2019-12-04

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Vous devez obtenir la permission de l'enseignante pour effectuer l'enregistrement d'un cours. Si obtenue, une telle permission ne vous autorise pas à diffuser cet enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	L'utilisation des technologies en classe est permise dans la mesure où elle n'interfère pas avec la prestation de l'enseignante et où elle ne constitue pas un irritant pour les autres étudiants.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Russell A. Powell, P. Lynne Honey et Diane G. Symbaluck. <i>Psychologie de l'apprentissage</i> . Chenelière Éducation (2016)
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Cliquez ici pour entrer du texte.
Équipement (matériel)	Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Sites Internet	Cliquez ici pour entrer du texte.
Guides	Cliquez ici pour entrer du texte.
Autres	<p>Berbaum, J., (1991). <i>Développer la capacité d'apprendre</i>. Paris : ESF.</p> <p>Boulet, A., & al. (1996). <i>Les stratégies d'apprentissage à l'université</i>. Québec : Presse de l'Université du Québec.</p> <p>Bouton, M. E. (2016). <i>Learning and behavior: A contemporary synthesis</i>. Sinauer Associates</p> <p>Dalceggio, P. (1991). <i>Qu'est-ce qu'apprendre ?</i> Montréal : service d'aide à l'enseignement, Université de Montréal.</p> <p>Domjan, M. (2010). <i>The Principles of Learning and Behavior</i>. Wadsworth Cengage Learning.</p> <p>Forget, J., Ortis, R., & Leduc, A. (1988). <i>Psychologie de l'apprentissage : théories et applications</i>. Eastman, Québec : Behaviora.</p> <p>Hamachek, D. (1990). <i>Psychology in Teaching, Learning and Growth</i>. Massachusetts : Simon & Schuster.</p> <p>Hergenhahn, B.R. (1993). <i>An introduction to theories of learning</i>. Englewood Cliffs, N.J. : PrenticeHall.</p> <p>Houdé, O. & al. (1998). <i>Vocabulaire de sciences cognitives</i>. Paris : PUF.</p> <p>Goupil, G., & Lusignan, G. (1993). <i>Apprentissage et enseignement en milieu scolaire</i>. Boucherville : Gaétan Morin.</p> <p>Malcuit, G., Pomerleau, A., & Maurice, P. (1995). <i>Psychologie de l'apprentissage : termes et concepts</i>. Montréal : Edisem.</p> <p>Mazur, J. E. (2016). <i>Learning & behavior</i>. Routledge.</p> <p>Powell, R.A., Honey, P.L., & Symbaluk, D.G. (2016). <i>Introduction to learning and behavior</i>. Cengage Learning.</p>

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	www.harcelement.umontreal.ca
---	--

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.